

Le Groupe d'économie ménagère...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 635

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Vivez-le avec des fleurs
de
HIRT
4, r. de la Fontaine

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRE
E. Zbinden-Tissot
3, Coutance
le choix pour toutes les bourses



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphonier de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Coratoire (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyen des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

P. LORETTI S. A.
Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE
Encadrements - Dorure - Miroiterie
Articles pour peintres

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes
vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-
fleuriériste
Rue de Villereuse Genève

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50

„LE GARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés

Tous les genres

Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE
MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Pour déménager à des prix raisonnables
adressez-vous donc à
SAUVIN SCHMIDT & C^o S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

Vous trouvez chez
M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

contribue à rendre partout nos concitoyens conscients
de leurs privilèges et des devoirs qui les
tiennent.

G. GUICHARDET.

Le Groupe d'économie ménagère...

...créé par la Centrale fédérale de l'Economie
de guerre, est présidé par Mme Zublin-Spil-
ler, présidente du Service populaire suisse (ancien
Bien du Soldat) et du Comité consultatif des
femmes suisses. Ses deux collaboratrices sont
Mlle E. Rickli, Dr en sciences économiques et
directrice du Groupe d'économies ménagères à l'Of-
fice de guerre pour l'alimentation, et Mlle J. Stud-
er, de l'Office de l'industrie, des arts et métiers
et du travail (appelé par abréviation en français
OFIAT).

Le but de ce nouveau groupe est de dévelop-
per les connaissances féminines, non seulement
comme par le passé en matière d'alimentation,
mais encore en touchant d'autres problèmes posés
par l'économie de guerre. On peut donc bien pen-
ser que nous saluons chaudement cette innovation,
tout ce qui ouvre aux femmes d'autres horizons
ceux de leurs recettes de ménage ayant dé-
jà toujours figuré à notre programme.

Petit Courrier de nos lectrices

A. Q. à Ch. B. de R. (Lausanne). — L'ordon-
nance fédérale du 8 mai 1938 prévoit, en effet,
que « l'éligibilité des femmes (comme officier
d'état civil) relève du droit cantonal ». Mais pour
savoir si des cantons ont fait usage de cette fa-
culté, il faudrait feuilleter 25 règlements d'ap-
plication cantonaux et faire une enquête un peu
longue... Il est probable, du reste, que la plu-
part de ces règlements cantonaux ne disent rien à cet
égard (c'est ce que fait, par exemple, le règlement
vaudois), et, dans ce cas, les femmes pourraient
être nommées à ce poste dans la même mesure où
elles peuvent être fonctionnaires cantonal. Puis-je
ajouter que le droit d'être officier d'état-civil ne
correspond pas nécessairement à un état féministe
avancé. J'ai assisté à un mariage, il y a quelques
années, dans un village du sud du Portugal,
et l'officier d'état-civil qui a procédé au ma-
riage était une jeune femme d'une trentaine d'an-
nées. On l'aurait beaucoup étonnée en lui di-
sant qu'elle-même ou son village étaient féminis-
tes !

E. K. (Genève) à la réponse. — Le canton de
Genève n'a pas fait usage de la faculté que lui
laisse l'ordonnance fédérale sur le service de l'état
civil de nommer une ou des femmes comme offi-
cier de l'état civil. Rien dans la loi cantonale ne
paraît mettre opposition à la chose, et il est à
présumer que personne jusqu'ici n'a songé à re-
courir à une femme pour cet emploi.

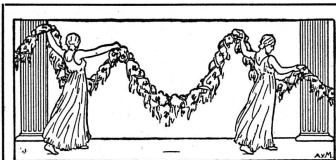
Garnet de la Quinzaine

Samedi 20 mars :
GENÈVE: Société théosophique, 14, Bd. des Phi-
losophes, 17 h.: La mission de la femme dans
l'œuvre de reconstruction, conférence par Mlle
Elisabeth Huguenin. Billets à 1 fr. 50.

Dimanche 21 mars :
SOTTENS: Les cinq minutes de la solidarité, cau-
serie par Radio, 18 h. 45: Le Dispensaire
antituberculeux de Neuchâtel et environs.

Dimanche 28 mars :
SOTTENS: Les cinq minutes de la solidarité, cau-
serie par Radio, 18 h. 45: Pro Familia.
Ld. Zurich: XVII^e Journée cantonale des femmes
de Zurich et de Winterthur consacrée à
l'étude des problèmes de l'après-guerre. Ora-
teurs: le Dr. F. Wartenweiler, M. Jean Mus-
sard, chef d'industrie (Bienne), Mlle Clara
Nef (Herisau). Examen des questions d'ordre
économique et spirituel que la Suisse aura à
résoudre.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



A travers les Sociétés

Chez les Eclairées genevoises.

Les Eclairées genevoises ont fêté avec en-
train le jour de pensée internationale du 22 fé-
vrier ; elles savent que les liens fraternels de la
pensée sont plus que jamais précieux à l'heure
d'aujourd'hui. C'est ce que n'a pas manqué de
faire ressortir M^{lle} Yvonne Achard, membre du
Comité Mondial des Guides et Eclairées, en y
ajoutant un témoignage de reconnaissance à Lord
et Lady Baden-Powell. Puis, des sections ont
représenté sur la scène différents épisodes tirés
de trois ouvrages du fondateur du « mouvement »:
Eclairées, *Le Livre des Eclairées*, *Histoire de
ma vie*. Tout se déroula avec discipline, ordre,
rapidité et fit la joie de toutes.

La Commissaire cantonale en charge depuis
plus de sept années, M^{lle} Irène Cuénod, prit
alors congé officiellement de « ses » Eclairées
et remit la bannière cantonale à son successeur,
M^{lle} Hélène Metz. Nous saisissons cette occasion
pour rappeler ici la carrière d'Irène Cuénod dont
le dévouement au scoutisme a été constant pendant
27 années et nous sommes certaines que le
Mouvement ne recourra jamais en vain dans l'a-
venir à ses connaissances scouties si approfondies.

Irène Cuénod a pris une part active avec les
chefs Yvonne Achard et Constance Chawner-Le-
dery à la fondation des Eclairées genevoises.
Elle était aussi à la première réunion de délé-
guées suisses convoquées à Lausanne par M^{lle}
Jeanne Paschoud le 10 juin 1917. En 1924, elle
fait partie du petit contingent suisse qui se joint
à cette magnifique aventure que fut le premier
camp mondial des Eclairées à Foxlease (An-
gletterre). C'est à son crayon que nous devons
le dessin de l'insigne suisse, le « Trèfle rouge
et blanc » que les Eclairées portent avec joie
et fierté depuis 1926. C'est l'époque où la S. d.
N. brillait de tout son éclat et où l'on demande

aux Eclairées genevoises d'organiser en 1927 un
camp international d'information: Irène Cuénod
apporte son concours compétent à celles qui ac-
ceptent cette grosse responsabilité. Encouragée
par la cheftaine anglaise qui dirige ce camp,
« Marmotte » (c'est le totem d'Irène) part pour
suivre un cours d'instruction de camping en
Ecosse et revient munie de sa « licence de cam-
ping ». Dès lors, pendant 10 années, elle consacre
ses forces à organiser d'abord, à perfectionner
ensuite le camping de la Fédération des Eclairées
suisses. Irène Cuénod vous avez droit à la
reconnaissance des Eclairées suisses; vous
avez travaillé à augmenter le rendement de la
jeunesse féminine de votre pays et elle saura ne
pas l'oublier !

K. J.

A l'Ecole d'études sociales (Genève).

C'est le 8 mars qu'a eu lieu l'assemblée gé-
nérale annuelle de l'Ecole, et, comme de coutume,
le rapport de la directrice, Mme Wagner-Beck
donna un aperçu très vivant de l'activité de cette
institution. Le nombre des élèves en serait déjà
une preuve: « La Suisse, dit Mme Wagner, est
aujourd'hui un des seuls pays où l'on puisse
songer à une formation professionnelle régu-
lière. » Partout ailleurs, les jeunes sont astreints
à participer à la production de guerre.

Pour l'Ecole, de nouveaux champs de travail
s'ouvrent, tel que celui d'assistantes sociales d'usines.
A côté des stages réguliers les élèves sont
souvent sur la brèche: par exemple, l'Aide à
la paysanne, que mène avec dévouement Mlle
Zullig (*Pro Juventute*), Service social d'un Corps
d'armée et d'un E.S.M., homes pour mères et
enfants réfugiés, aide à un Foyer pour mères et
enfants français, aide à la Croix-Rouge, au
Secours aux enfants sous diverses formes —
dans toutes ces manifestations on trouve des
élèves de l'Ecole. Bibliothécaires et secrétaires
se rendent utiles dans les services administratifs
de l'armée: Livre du soldat, bibliothèques d'hô-
pitaux, aide intellectuelle en faveur des pri-
sonniers de guerre, etc. La minutie des biblio-
thécaires est une qualité fort appréciée dans le
classement de documents, ainsi aux archives
du Comité international de la Croix-Rouge. Citons
encore les stages qui permettent aux élèves de
mettre en pratique ce qu'elles ont appris: stage
dans un service social d'usine, stage à l'Hôpital

cantonal de Lausanne, à l'Hôpital pour enfants
infirmes de Zurich, à l'Oeuvre nationale pour
la Maternité et l'Enfance de Naples, etc., etc.

Le semestre d'hiver 1941-42 comptait 121 élè-
ves inscrites, dont 97 suivaient l'enseignement de
l'Ecole sociale et 24 celle des laboratoires. 25
diplômes et 10 certificats ont été délivrés: 17
à des élèves de l'Ecole, 10 à des laborantes,
8 à des élèves de la section technique du secré-
tariat. Un hommage bien mérité est rendu à
Mlle Thürig, la précieuse collaboratrice de la
directrice, ainsi qu'aux aidées zélées, Mlles G.
Gampert, Elsi Müller et Morand qui ont dû
quitter le secrétariat pour des raisons de ma-
riage, de santé ou de travail professionnel.

Les rapports de la trésorière, Mlle Burckardt,
et de la présidente du Foyer de l'Ecole, Mme
Jaques, apportent des renseignements d'un grand
intérêt: tout marche à souhait dans le domaine
« finances » où il y a un solde actif de 500 fr.,
et dans celui des travaux ménagers, qui a compté
87 élèves inscrites, internes et externes. L'Assem-
blée générale s'achève sur une très intéressante
conférence de M. le pasteur Secrétan-Rollier (Lau-
sanne): *L'effort de la Suisse en faveur des réfu-
giés*.

Après avoir mis en évidence le privilège, parmi
les plus beaux, qu'a la Suisse, de s'occuper des
réfugiés, M. Secrétan remonte aux siècles passés
et présente un tableau très suggestif — visions
d'amour au milieu des tragiques persécutions ac-
tuelles — des différentes époques où ce pays fut
tout particulièrement terre de refuge. Intéres-
sante aussi la définition de ce qui constitue
exactement le droit d'asile en vertu duquel la
Suisse a pu, et peut, plus que jamais, être pour
tant de malheureux un port dans la tempête!
Vient ensuite une description des camps — bara-
quements, dont il en existe 9, de leur fonction-
nement et de leur financement, dernier point
sur lequel le conférencier relève bien des sot-
tises écrites dans la presse. Occasions de cul-
ture intellectuelle et artistique offertes aux réfu-
giés, épisodes émouvants, tâches des camps d'ac-
cueil qui doivent être, protéger, rassurer, con-
solider, scènes bouleversantes aussi — tout cela
fut dit avec une clarté et une conviction éloquentes
qui retinrent l'attention émue des nombreux
auditeurs.

M.-L. P.